

LISTE DES PIECES A FOURNIR

DANS TOUS LES CAS

	Le livret de famille ou une pièce d'identité du ou des responsables légaux
	Une lettre de motivation à l'intention de M. le Maire
	Un justificatif de domicile : l'avis d'impôts foncier ou la taxe d'habitation ou la dernière quittance de loyer
	Toutes autres pièces pouvant justifier de votre situation